

INSTRUCTIONS D'INSTALLATION / ENTRETIEN DES DALLES et LAMES PLOMBANTES

MISE EN ŒUVRE ET SUPPORTS :

La mise en œuvre doit être conforme aux prescriptions de la norme NF DTU 53.2.
Le support doit être plan, lisse, sec et sain. Le produit de ragréage doit être classé P3. La température du support doit être supérieure ou égale à 15°C.
Il conviendra de procéder préalablement à une reconnaissance du support afin de déterminer si des travaux de préparation sont nécessaires. Eventuellement, une autre technique de pose que celle envisagée sera alors mise en œuvre. Les points de contrôle (humidité, microfissures, fissures, porosité, planéité) sont décrits dans le DTU 53.2 au paragraphe 6.1.4. Les valeurs de référence indiquées doivent être respectées et en particulier l'écart maximal sous la règle de 2 mètres (5mm maximum).

Supports béton (ciment) :

Le béton doit être sec, lisse, sans poussières, sans solvants, peintures, cires, graisses, huiles, goudrons et toutes autres matières non compatibles. Les trous, fissures, joints de dilatation, etc doivent être comblés avec les produits spécialisés appropriés au risque de voir les irrégularités du support apparentes sur le revêtement.

Un sol en béton neuf doit être parfaitement sec et sain : bien que les dalles plombantes soient insensibles à l'eau, un excès d'humidité peut être générateur de moisissures et de champignons.

Support carrelage :

Il est recommandé de procéder au comblement des joints ou de faire un ragréage si ceux-ci sont trop prononcés.

Autres supports :

Le produit peut être posé sur la plupart des sols durs à condition qu'ils soient lisses.

Il n'est pas recommandé de poser le produit sur un ancien revêtement résilient (PVC) ; nous consulter le cas échéant.

La pose sur un ancien sol textile est à proscrire.

Sols chauffants :

Le produit est compatible avec les sols chauffants basse températures (27°C maximum). Il est nécessaire de couper le système 48 H avant la préparation du support et de ne pas le remettre en route avant un délai au moins équivalent.

STOCKAGE ET ACCLIMATATION DU PRODUIT :

Le revêtement de sol doit être entreposé à plat et à l'abri de l'humidité au minimum 48 H avant la pose dans le local auquel il est destiné pour une acclimatation à la température ambiante. Celle-ci sera au minimum de 15°C et au maximum de 27°C. Cette température sera maintenue également 24 H après l'installation. N'installez pas le revêtement de sol si les conditions ne le permettent pas et veillez à maintenir cette plage de température dans les locaux concernés toute la durée de vie du produit.

INSTALLATION DU PRODUIT :

Attention : il convient d'examiner le matériau avant de procéder à sa mise en œuvre afin d'éviter tout désordre visuel. En cas de défauts d'aspect, nous vous demandons de nous en informer et de ne pas commencer la pose sans notre accord. L'envers anti-glisse du produit permet une pose sans adhésif hors lignes de démarrage qui doivent être maintenues.

Toutefois, dans le cas d'un support lisse et glissant, d'une surface supérieure à 30 m² et/ou d'une zone à fort trafic, il est recommandé d'utiliser un produit de fixation (Fixateur de dalles plombantes amovibles textiles tous envers Bostik, Colle fixation antiglisse des dalles plombantes amovibles) : bien respecter les prescriptions du fournisseur et en particulier le temps de gommage qui est fonction de la température, de l'hygrométrie ambiante, de la porosité du support et de la consommation de colle.

Au cours de l'utilisation normale du produit, et en cas de variation importante de température (+/- 15 °C) dans le local, il est recommandé de mettre en œuvre un joint de dilatation d'au moins 5 mm autour de la pièce et tous les 10 ml. Veiller à ne pas « bloquer » le produit sous les seuils, plinthes et chambranles de porte.

Dans le cas d'une pose sous véranda ou dans toute autre pièce directement exposée aux rayons du soleil, le collage du revêtement devient nécessaire (Fixateur de dalles plombantes amovibles textiles tous envers Bostik, Colle fixation antiglisse des dalles plombantes amovibles)

Principe de pose des dalles :

Les dalles sont posées en sens contrarié. Les axes de départ étant tracés (à partir du milieu de chaque mur), poser la 1^{ère} rangée de dalles suivant l'axe perpendiculaire à la porte. Les dalles suivantes viennent s'appuyer sur la 1^{ère} rangée.

Principe de pose des lames :

Les lames se posent dans le même sens.

- . Diviser la surface du sol en 2 parties par un axe perpendiculaire à l'accès principal du local ;
- . Mettre en place la première lame puis progresser suivant l'axe tracé ;
- . La 1^{ère} lame de la deuxième rangée doit être décalée d'un tiers de la longueur de la lame dans le sens latéral afin d'obtenir un alignement de joint toutes les 3 rangées. Cette solution est préférable à celle qui décale une demi-lame, le report de joint tous les 2 rangs étant moins esthétique.

DECOUPES :

- . Utiliser un cutter avec une lame droite ;
- . A l'aide d'une règle métallique ou d'une autre dalle/lame, procéder à une 1^{ère} incision du côté du décor. La 1^{ère} incision doit passer à travers la couche d'usure et le film décoratif ;
- . Plier les 2 parties de la dalle/lame le long de cette première découpe à 90° ;
- . Procéder à une 2^{ème} incision à travers l'envers PVC compact.

MISE EN SERVICE :

Mise en service dès le lendemain de l'installation dans le cas d'une pose sans colle.
Dans le cas où un fixateur a été employé, trafic pédestre normal, 24 H après la pose. Mise en place du mobilier 48 H après. Dans le cas d'un sol chauffant, la remise en chauffe s'effectue progressivement après la mise en place du revêtement.

ENTRETIEN :

Après la pose, il est indispensable de procéder à un balayage et/ou aspiration des poussières et saletés puis de nettoyer le revêtement avec un détergent neutre (de type Nettoyant pH neutre multi-usages Starwax par exemple). Selon la surface, une machine de nettoyage (pad « blanc ») ou un balai à franges seront utilisés. L'entretien régulier est réalisé de la même manière. Bien respecter les préconisations de dilution du fabricant du produit de nettoyage selon l'usage voulu (décapage/entretien régulier) et la méthode utilisée (manuelle/ mécanique).

Dans le cas d'un encrassement profond, des produits de restauration devront être mis en œuvre.

Attention, certains produits sont à proscrire du fait de la protection de surface :

- Produits javellisés purs,
- Produits à base de pin des landes,
- Produits à base de savon,
- Produits à base de solvants puissants (tels que acétone),
- Produits vitrificateurs et vernis.

CONSEILS :

Comme tout revêtement de sol souple, doit être protégé contre les risques de poinçonnement provoqués par les meubles, objets à pieds pointus ou autre objet lourd. L'utilisation de protections en cuir, en matière plastique, ou en feutre est recommandée (celles en caoutchouc ainsi que les platines métalliques sont à exclure) selon la norme NF DTU 53.2.

Dans le cas d'utilisation du revêtement dans des locaux ouverts directement sur l'extérieur, il est nécessaire de prévoir des tapis de protection de dimensions suffisantes.